

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2011.09.078/MJ du 31 août 2011 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président et des membres de la commission amélioration des pratiques professionnelles et de la sécurité des patients**

NOR : ETSX1130729S

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 31 août 2011,  
Vu la loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie ;  
Vu le décret n° 2004-1139 du 26 octobre 2004 relatif à la Haute Autorité de santé et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la santé publique ;  
Vu la décision du collège n° 2008.04.044/MJ du 16 avril 2008 portant règlement intérieur du collège, modifiée par décision n° 2008.12.089/MJ du 10 décembre 2008, décision n° 2010.07.024/MJ du 21 juillet 2010, décision n° 2010.10.031/MJ du 13 octobre 2010, décision n° 2010.12.051/MJ du 9 décembre 2010, décision n° 2011.03.056 du 9 mars 2011, décision n° 2011.04.060/MJ du 6 avril 2011 ;  
Vu les déclarations d'intérêts transmises par les candidats et leur engagement de se déporter s'ils ont des liens d'intérêt susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à leur indépendance ;  
Vu le guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts ;  
Vu le compte rendu de la réunion du groupe déontologie et indépendance de l'expertise du 22 juillet 2011,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres de la commission amélioration des pratiques professionnelles et de la sécurité des patients, pour une durée de trois ans :

M. Jean-François Thébaut, président.

M. Alain Cordier, vice-président.

Mme Pascale Arnould.

Mme Christine d'Autume.

M. Jean-Luc Baron.

M. Alain Beaupin.

M. Dan Benhamou.

M. Jean-Louis Bensoussan.

M. Xavier Deau.

M. Christophe Debout.

M. Philippe Denry.

M. Serge Deschaux.

M. Xavier Desmas.

M. Pierre-Louis Druais.

M. Francis Dujarric.

M. Jean-Pol Durand.

M. Michel Fauré.

M. Patrick Gasser.

M. Olivier Goëau Brissonnière.

M. Yves Grillet.

M. Pascal Guéret.

M. Dominique Mizera.

M. Philippe Orcel.

M. Bernard Ortolan.

M. Pierre Perucho.  
M. Gérard Raymond.  
M. Roger Rua.  
M. Thierry Sabountchi.  
M. Emmanuel Samain.  
M. Norbert Skurnik.  
Mme Frédérique Teurnier.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 31 août 2011.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR J.-L. HAROUSSEAU